

# FORMATION TELIENE<sup>©</sup>

---

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| <b>NOM :</b>            | <b>PRENOM :</b>            |
| <b>ADRESSE :</b>        |                            |
| <b>VILLE :</b>          |                            |
| <b>CODE POSTAL :</b>    | <b>PAYS :</b>              |
| <b>TELEPHONE :</b>      | <b>DATE DE NAISSANCE :</b> |
| <b>EMAIL :</b>          |                            |
| <b>WEB SITE (URL) :</b> |                            |
| <b>PROFESSION :</b>     |                            |
| <b>DIPLOME(S) :</b>     |                            |

**LIEU :**

333 rue du marais  
73190 CHALLES LES EAUX

**DATES :**

Le stage se déroule en 2 parties :

19, 20 et 21 janvier 2024

1, 2 et 3 mars 2024

*L'inscription au stage comprend la participation aux 2 sessions.*

**HORAIRES :**

Vendredis : 14h00 – 18h00

Samedis : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 18h00

Dimanches : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30

# FORMATION TELIENE<sup>©</sup>

---

## TARIF :

1250€ (ou 1000€ si inscription avant le 30/11/23) le stage complet (hors hébergement et repas).

Ce montant comprend :

- La formation complète,
- Les supports documentaires,
- Les consommables utilisés pendant les sessions de formation.

A prévoir par vos soins :

- Un petit coussin,
- Une couverture,
- Un conteneur à aiguilles.

Le futur stagiaire est définitivement inscrit après réception de ce [bulletin d'inscription](#) très lisiblement complété, accompagné du [règlement](#) et de la [copie du diplôme](#) justifiant de la maîtrise de l'acupuncture.

## CHOIX DU MODE DE PAIEMENT :

**Pour les ressortissants français :**

- 1 chèque de 1250€ (ou 1000€ si inscription avant le 30/11/23) à l'ordre de « Association Reflex » (à envoyer avec l'inscription).
- 2 chèques de 625€ (ou 500€ si inscription avant le 30/11/23) à l'ordre de « Association Reflex » encaissables avant le début de la formation.
- 1 Virement bancaire de 1250€ (ou 1000€ si inscription avant le 30/11/23). L'inscription est effective une fois le virement reçu. Nous contacter pour les coordonnées bancaires.
- Espèces : nous envoyer un chèque de caution de 1250€ (ou 1000€ si inscription avant le 30/11/23) qui vous sera rendu lors de la remise d'espèces.

**Pour les ressortissants étrangers :**

- 1 Virement bancaire de 1250€ (ou 1000€ si inscription avant le 30/11/23). L'inscription est effective une fois le virement reçu. Nous contacter pour les coordonnées bancaires.

**Attention, dans tous les cas l'inscription ne sera effective qu'accompagnée du règlement et de la copie du diplôme d'acupuncture.**

**En cas de désistement :**

- 60 jours avant le début du stage le remboursement se fera dans sa totalité.
- 30 jours avant le début du stage le remboursement se fera à hauteur de 50%.
- 15 jours avant le début du stage il n'y aura pas de remboursement.
- En cas d'abandon, la totalité du stage reste due.

# FORMATION TELIENE<sup>©</sup>

---

## CONTACT :

Association Reflex

598 chemin du plan, 84340 ENTRECHAUX

O.Bennani-Rungs : 06.12.87.60.47 | [olivia@teliene.com](mailto:olivia@teliene.com)

Patricia Laager : 06.63.60.05.49 | [patricia@teliene.com](mailto:patricia@teliene.com)

## CONDITION D'INSCRIPTION :

Cette formation s'adresse uniquement aux praticiens en acupuncture.

## SON ET IMAGE :

Durant le stage, les photos, vidéos et prises de sons sont strictement interdites.

## USAGE DES SUPPORTS DE COURS

Les supports de cours sont destinés à l'usage exclusif des participants à la formation TELIENE<sup>©</sup>. Il est formellement interdit de transmettre ces documents, quelle que soit leur forme, à une tierce personne. Les supports doivent être utilisés comme complément à l'enseignement audio-vidéo et oral d'Olivia Bennani-Rungs et Patricia Laager et de leurs intervenantes. Ils ne doivent pas être diffusés à d'autres personnes qui n'ont pas suivi officiellement cette formation.

## CONDITIONS DE CERTIFICATION :

Pour devenir praticien TELIENE agréé, le stagiaire doit remplir les critères suivants :

- Avoir suivi la formation complète,
- Avoir réalisé au moins 20 protocoles complets,
- Réussir l'évaluation de fin de stage.

Si l'évaluation est positive sur l'ensemble des critères, le stagiaire est certifié, possède un numéro d'agrément et sera recommandé en cas de demande client. Le cas échéant, le stagiaire pourra revenir gratuitement (\*) lors d'une autre formation pour obtenir sa certification.

*(\*) Les frais de formation seront gratuits, seuls l'hébergements, la logistique, les repas et les fournitures resteront à la charge du stagiaire.*

## IMPORTANT :

**Le stage TELIENE est une formation privée délivrant une certification privée ne donnant en aucun cas un titre national.**

En m'inscrivant au stage, j'accepte toutes les conditions et modalités sans restriction.

**Signature manuscrite obligatoire précédée de la mention « lu et accepté » :**

**Date :**